

# Infos du SIAVED



**SIAVED**

Producteur de Ressources

Depuis le lundi 9 janvier 2017, le SIAVED a mis en place une carte électronique pour faciliter le mode d'accès en déchèteries : le « Pass'Déchets ». Ce dernier a pour objectif de remplacer la carte papier que vous soyez un particulier, un artisan, une collectivité ou une association.

**Attention : à partir du 03 juillet 2017, l'accès aux déchèteries du SIAVED se fera uniquement par présentation du Pass'Déchets.**

Dans l'attente de votre Pass'Déchets, il est toujours possible de se rendre dans les déchèteries du SIAVED en présentant l'ancienne carte d'accès aux déchèteries.

Vous pouvez accéder aux informations sur le Pass'Déchets via [cette page](#)



Le SIAVED propose des composteurs à prix réduit aux personnes résidant sur son territoire.

Plus de 1 600 composteurs ont déjà été vendus depuis le mois de janvier. Leur achat s'accompagne d'une réunion d'information pour les nouveaux acquéreurs afin de les aider à composter efficacement.

**Pendant la période estivale (juillet-août), il n'y aura pas de réunion organisée pour la distribution des composteurs.**

Cependant, il est toujours possible d'en commander durant cette période : le composteur sera simplement reçu dès la reprise des réunions, **à la rentrée de septembre.**

*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.*

---

## Concours des maisons fleuries

# CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

2017



Inscription en mairie jusqu'au **7 juillet**

*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.*

---

# Inscription cantine 2017-2018

Les inscriptions à la cantine et à la garderie pour la rentrée 2017-2018 sont ouvertes. Elle se clôtureront le 25 août 2017.

Inscrivez vos enfants en mairie ou en renvoyant la fiche d'inscription à [accueil@hasnon.fr](mailto:accueil@hasnon.fr)

[Télécharger la fiche d'inscription](#)



*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.*

---

# Inscription au centre de

# loisirs

**Les inscriptions pour le centre de loisirs d'été 2017 sont ouvertes.**

Gagnez du temps en renvoyant la fiche d'inscription complétée à [accueil@hasnon.fr](mailto:accueil@hasnon.fr)

[Télécharger la fiche d'inscription](#)

[Télécharger la fiche sanitaire](#)

Ville d'Hasnon



# Centre de Loisirs

Du 10 juillet au 4 aout



**Inscription en mairie du  
24 mai au 24 juin**

• Pièces à fournir •

Fiche d'inscription- fiche sanitaire  
(aussi disponible sur [www.hasnon.fr](http://www.hasnon.fr))  
• avis d'imposition 2016



En partenariat avec la CAF



*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-*

*dessous.*

---

## **Nouvelle arrivée au Conseil**

Suite à la démission de Nathalie KAWCZYNSKI pour raisons professionnelles, nous saluons l'arrivée au Conseil municipal dans la groupe de la majorité de Lydie DEBLONDE. Bon vent à Nathalie et bienvenue à Lydie.

*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.*

---

## **Errare humanum est**

Suite à une erreur de notre part lors de la mise en service du nouveau site internet de la ville et après rectification , vous trouverez désormais les annexes manquantes jointes aux C.R. du Conseil municipal des 7 avril 2016 et 26 mai 2016.

*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.*

---



# Fête de la musique : 1er juillet



1<sup>er</sup> Juillet

à 17h

Venez jouer  
avec nous !



Parc du faisan doré -

## HASNON



L'harmonie d'Hasnon sera heureuse de partager ce moment avec vous.

Si vous souhaitez participer, merci de nous en informer :

njoseph59@yahoo.com - 06.60.71.46.56 - <http://harmoniehasnon.unblog.fr>



Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.

---

# Résultats des législatives 1er tour

Hasnon

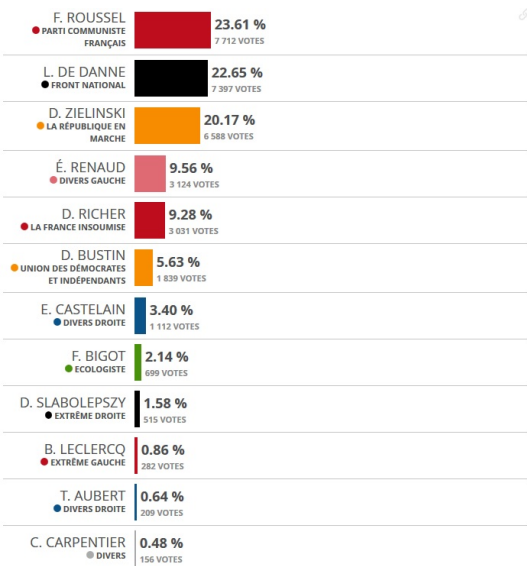
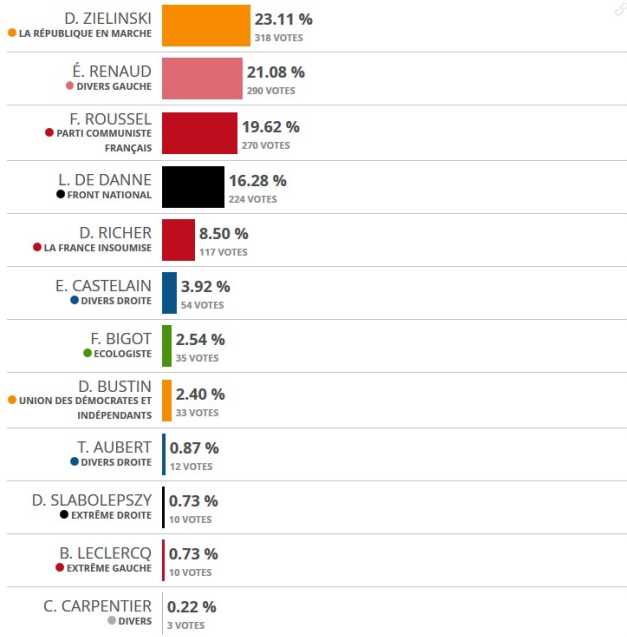
## 20ème circonscription du Nord

Taux d'abstention : 53,56 %

Participation	Inscrits	%
Inscrits	3 045	100 %
Abstentions	1 631	53,56 %
Votants	1 414	46,44 %
Blancs	24	0,79 %
Nuls	14	0,46 %
Exprimes	1 376	45,19 %

Taux d'abstention : 58,96 %

Participation	Inscrits	%
Inscrits	81 115	100 %
Abstentions	47 827	58,96 %
Votants	33 288	41,04 %
Blancs	432	0,53 %
Nuls	192	0,24 %
Exprimes	32 664	40,27 %



*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.*

---

## Don du sang le 27 juin

The poster features the EFS logo in the top left corner. A red blood drop icon is positioned next to the slogan "JE DONNE MON SANG, JE SAUVE DES VIES!". The main title "DON DE SANG" is written in large red letters, followed by "HASNON" in bold black letters. Below this, the location "ESPACE SOLIDARITE Rue du Rivage" and the date and time "Mardi 27 Juin 2017 De 15h00 à 19h00" are listed. At the bottom, there are social media icons for Facebook, Twitter, and LinkedIn, along with the website "dondesang.efs.sante.fr" and the phone number "0 800 100 100".

**JE DONNE MON SANG, JE SAUVE DES VIES!**

**DON DE SANG**

**HASNON**

ESPACE SOLIDARITE  
Rue du Rivage

**Mardi 27 Juin 2017**  
De 15h00 à 19h00

Étre âgé de 18 à 70 ans - peser au moins 50 kg - ne pas être à jeun - le poids d'une poche d'échange

Établissement E.F.S. Nord de France

dondesang.efs.sante.fr 0 800 100 100

*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.*

---

## **Travaux rue Victor Renard**



REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRÊTÉ DU MAIRE

Nous, Maire de la Commune d'HASNON,

Vu les articles L.131-1 et suivants du Code des Communes,

Vu la demande de l'entreprise DELCROIX TP SAS pour la réalisation de travaux de réseau et branchement d'assainissement dans la rue Victor Renard, ruelle Brice et Place du Marais Dédé

**ARRETE**

Article 1

Afin d'assurer la sécurité des usagers et des riverains, les dispositions ci-dessous sont prises au niveau de la rue Victor Renard, ruelle Brice et Place du Marais Dédé du 18/4 au 20/10/2017 :

- Route barrée sauf riverains
- Vitesse limitée à 20 km/h aux droits des travaux pour les riverains
- Installation de feux tricolores au droit des travaux si nécessaire
- Interdiction de stationner au droit des travaux

Article 2

Les pompiers, les services de police, le SMUR et les services de ramassage des ordures ménagères ne sont pas concernés par l'article 1.

Article 3

La signalisation adéquate sera apposée par l'entreprise DELCROIX TP SAS. Une déviation sera également implantée par l'entreprise.

Article 4

Le présent arrêté remplace et supprime l'arrêté du 13/4/2017.

Article 5

Monsieur le Maire, Monsieur le Commissaire de Police de St Amand les Eaux sont chargés en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à HASNON, le 18/04/2017



Le Maire,

Yannick NISON

*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-*

*dessous.*